

## Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles

### Préparation à la naissance et à la parentalité (PNP)

(document destiné à tous les professionnels de santé impliqués en périnatalité)

#### Buts de la démarche

Favoriser le développement de la PNP tout au long de la grossesse et en postnatal, et s'assurer de la qualité de la PNP mise en œuvre

Les objectifs et les critères de qualité sont fondés sur les recommandations professionnelles « Préparation à la naissance et à la parentalité » publiées par la HAS en novembre 2005 (téléchargeables sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)).

Parmi les objectifs et les critères de qualité proposés ci-dessous (☐), retenez ceux qui correspondent le mieux à vos priorités et aux spécificités de la démarche d'amélioration de la qualité dans laquelle vous souhaitez vous engager. Vous pouvez éventuellement adapter la liste ci-dessous ou l'utiliser dans son ensemble.

Pour plus de précisions sur chacun de ces critères, il convient de se reporter aux justifications correspondantes et aux consignes d'utilisation des critères au chapitre 2 du document "Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles" (téléchargeables sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)).

### 1. Entretien individuel ou en couple : première séance de la préparation à la naissance

**Objectif 1.** Proposer et réaliser l'entretien individuel ou en couple prévu par la réglementation

- Proposition systématique de l'entretien à toute femme enceinte au moment de la confirmation de la grossesse
- Recherche de l'accord de participation de la femme ou du couple après explication des objectifs de l'entretien
- Réalisation de l'entretien individuel ou en couple durant le 1<sup>er</sup> trimestre de la grossesse
- Durée minimum de 45 min pour l'entretien individuel ou en couple
- Entretien dédié, individuel ou en couple, distinct d'une consultation médicale de suivi de la grossesse
- Utilisation d'un guide d'entretien comme support à la communication
- Rédaction d'une synthèse de l'entretien
- Transmission, avec l'accord de la femme enceinte, de la synthèse de l'entretien au professionnel qui assure le suivi médical de la grossesse et à celui qui assure les séances de PNP

**Objectif 2.** Identifier les besoins d'information et les éventuelles vulnérabilités, définir les besoins éducatifs des femmes enceintes

- Informations données sur la prévention des risques liés au mode de vie
- Informations données sur l'offre de soins de proximité
- Recherche chez la femme enceinte et le couple des éventuelles situations de vulnérabilité
- Définition pour chaque femme des contenus essentiels à aborder lors des séances prénatales
- Présentation des offres de programmes de PNP au sein des ressources de proximité
- Mise en place si besoin d'une coordination et d'un suivi dès l'entretien individuel ou en couple
- Construction avec la femme enceinte ou le couple des réponses appropriées à leurs besoins d'aide et d'accompagnement

## 2. Mise en œuvre des séances prénatales

**Objectif 3.** Proposer des séances de PNP pour préparer la femme ou le couple à la naissance, à l'accueil de l'enfant et soutenir la parentalité

- Description du programme de PNP dans un document de référence pour la pratique
- Adaptation des thèmes développés au cours des séances de PNP aux besoins et aux attentes des femmes
- Réalisation d'une évaluation individuelle ou collective de la PNP au cours de la séance afin de réajuster les contenus si besoin
- Réalisation d'une évaluation individuelle de la PNP à la fin des séances prénatales avec chaque femme

## 3. Poursuite des actions de soutien à la parentalité durant le séjour à la maternité

**Objectif 4.** Proposer à la femme lors de son séjour à la maternité des actions de soutien à la parentalité visant à accompagner la création du lien parents-enfant

- Mise en œuvre d'un soutien à la parentalité après la naissance de l'enfant
- Accompagnement de l'autonomie dans les pratiques parentales pour préparer le retour à domicile
- Réalisation d'une évaluation individuelle pour compléter si besoin la PNP par un contenu ciblé à domicile
- Avant la sortie de la maternité, information ou mise en relation avec des dispositifs de soutien et d'aide auxquels la mère ou le couple peut recourir en cas de besoin

## 4. Poursuite des séances à domicile en période postnatale

**Objectif 5.** Poursuivre les séances de PNP en période postnatale en cas de sortie précoce de la maternité ou de difficultés identifiées durant le séjour ou de demande des parents

- Réalisation de séances complémentaires après la naissance en cas de besoin et en coordination avec les professionnels qui suivent la mère et l'enfant
- Réalisation d'une évaluation individuelle des séances de soutien et des suivis complémentaires mis en œuvre à domicile